



Rapport annuel 2019



Le Centre International de Conseil, de Recherche et d'Expertise en Droits de l'Homme (CICREDHO) est une association qui vise à réaliser et à apporter une expertise technique de qualité en matière de renforcement de capacités des organisations de la société civile (OSC) sur diverses thématiques, notamment la recherche, le plaidoyer, la capitalisation, le suivi des investissements en matière des droits de l'homme et l'assistance juridictionnelle. CICREDHO met à la disposition des OSC des informations nécessaires pour le plaidoyer et l'élaboration de leurs rapports alternatifs auprès des mécanismes régionaux internationaux de supervision des droits de l'homme. Il donne la parole aux OSC pour diffuser leurs pratiques, leurs approches et relayer les résultats de leurs opérations.

VISION

Contribuer de concert avec toutes les forces vives à la jouissance effective par les enfants, les femmes et les hommes, sans discrimination aucune, de leurs droits fondamentaux dans un environnement favorable à la préservation, à la promotion, à la protection, à la mise en œuvre, à la supervision et à la revendication de ces droits.

MISSION

CICREDHO vise à offrir aux organisations de la société civile, y compris les syndicats et les associations de jeunes un espace et des opportunités de:

- Combinaison d'actions de terrain, de recherches, d'appui technique et de plaidoyer ;
- Capitalisation des acquis et des bonnes pratiques ;
- Service de conseils en droits de l'homme ;
- Mutualisation des techniques et approches d'intervention ;
- Professionnalisation des opérations en matière de gestion des ressources administratives, humaines, logistiques et financières, de recherches, de management des connaissances et des acquis, et d'analyse objective des situations des droits de l'homme ;
- Renforcement des capacités, des outils, des approches et des techniques d'intervention ;
- Centre de ressources pour la visibilité de l'ensemble des engagements conventionnels et des recommandations formulées par des mécanismes au niveau national, régional et international, ainsi que les avancées réalisées dans leur mise en œuvre et les défis rencontrés, afin de favoriser le monitoring ;
- Incitation à des actions concertées pour le respect des engagements conventionnels et le renforcement des mécanismes nationaux de mise en œuvre et de suivi des droits de l'homme ;
- Accompagner les organisations membres dans l'élaboration, le montage, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de terrain.

Rapport d'activités 2019

ISBN 978-2-955980835



**Centre International de Conseil, de
Recherche et d'Expertise en Droits
de l'Homme**

CICREDHO Genève
Route de Peney 12
1214 Vernier
Email: cicredho.geneva@gmail.com
Site Internet : www.cicredho.org
Facebook: Cicredho - Twitter: @cicredho

Mot du Directeur

2019 a été une année des commémorations, en Afrique et à l'international. Ces anniversaires ont été l'occasion de s'interroger sur les avancées et les défis. Les instruments internationaux des droits de l'homme, c'est bien mais pour quels impact concret dans la vie des détenteurs et titulaires des droits ? 40 ans après l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la fille et la femme, y compris en Afrique, sont toujours victimes de violences basées sur le genre, de discriminations multiformes, de pratiques traditionnelles néfastes, de mariages forcés et précoces et d'autres pesanteurs sociales encore tenaces. La participation de la femme au processus de décisions et son autonomisation restent encore hypothéquées par le faible taux de scolarisation des filles, le phénomène des filles-mères, signal d'une paupérisation présente et probablement future.

Quid des droits des enfants, des personnes âgées, des personnes détenues, des jeunes et d'autres encore? Les défis sont toujours prégnants. L'état de notre environnement nous interpelle également.

2019, CICREDHO a encore fait un bout de chemin, grâce à vous, les donateurs ; grâce aux partenaires pour leur confiance. Essayer d'éclairer, de former, d'informer, d'accompagner, d'encourager, de former, oui, nous avons encore créé des outils et offert des leviers vers plus de connaissances pour mieux défendre les droits des plus vulnérables. Nous avons guidé les partenaires dans la gestion de leur association, dans la sa gouvernance, dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des activités au profit des bénéficiaires. Nous avons renforcé leurs capacités, contribué à la professionnalisation de leurs interventions et amélioré les outils de mise en œuvre et de suivi de leurs projets.

2019 est aussi une année de « trampoline » pour un bon qualitatif dans le futur. Nous avons cette ambition. Nous sommes convaincus que de notre engagement naîtra l'espoir des plus vulnérables. Nous comptons sur vous encore nous donner les moyens, nous comptons sur vous, ici et ailleurs.

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR	3
2019, ANNEE DES COMMEMORATIONS	5
DROITS DE LA FILLE ET DE LA FEMME	6
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR DES PUBLICATIONS	10
MONITORING DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU TOGO.....	13
SITE INTERNET	15
AGENDA DES MÉCANISMES DE SUPERVISION.....	16
PARTENARIATS	17
BILAN FINANCIER	18
SOUTENEZ-NOUS	19
GOVERNANCE.....	20

Célébration...

Union Africaine

50^{ème} anniversaire de la Convention régissant
les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, 1969

20^{ème} anniversaire de la Convention sur la prévention
et la lutte contre le terrorisme, 1999

10^{ème} anniversaire de la Convention sur la protection et
l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala), 2009

2019 Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées :
Vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique

Nations Unies

40^{ème} anniversaire de la Convention sur l'élimination de
toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979

30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits
de l'enfant, 1989

30^{ème} anniversaire du Deuxième protocole facultatif se rapportant au
Pacte international relatif aux droits civils et politique, visant à abolir la peine de mort, 1989

20^{ème} anniversaire du protocole facultatif à la Convention sur l'élimination
de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1999

DROITS DE LA FILLE ET DE LA FEMME



ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Les actions menées en lien avec l'ODD5 :

- > 2 célébrations de la journée de la femme à Kpalimé et Dapaong, Togo
- > 3.569 filles et femmes mobilisées
- > 2 fiches pratiques développées sur les droits des femmes
- > 1 publication sur les droits des femmes

CICREDHO a célébré la fille et la femme le 8 mars lors de la Journée internationale de la femme :

KPALIME : En partenariat deux partenaires de la préfecture de Kloto, RADI (Recherche-Action pour le Développement Intégré) et COFEDEP (Coalition des femmes pour le développement, l'éducation et la paix), les activités organisées dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme à Kpalimé ont été centrées sur le thème de la « femme et la gouvernance locale ». La célébration visait également à faire la promotion de l'entrepreneuriat des femmes, la consommation des produits locaux pour la promotion de l'économie locale. Les activités ont été organisées en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Elles ont mobilisées plus de 1.200 femmes. Plusieurs activités étaient organisées :

> Une **table ronde** qui s'est articulée autour de l'entrepreneuriat féminin et la contribution de la femme à l'industrie touristique à Kpalimé, les atouts, les opportunités et les faiblesses de l'entrepreneuriat féminin ainsi que la consommation locale qui peut la soutenir et la porter. IL y a eu plus de 500 participants.

> Une **conférence-débat sur le thème** « femme et gouvernance locale » a rassemblé plus 600 femmes et jeunes filles, hommes provenant des associations de femmes, des marchés, des confessions religieuses, des groupements, des organisations de la société civile (OSC), des services techniques de l'Etat, des partenaires locaux et autres. Un concours de meilleure lectrice - meilleure oratrice est organisé à l'endroit des élèves filles - garçons des établissements scolaires de la ville.

> Deux **émissions radiophoniques** ont été animées sur deux thèmes : i) l'historique de la journée de la femme et son impact sur la promotion des droits de la femme au Togo et ii) la femme et gouvernance locale.

Les célébrations se sont achevées avec un **match de football entre des membres des organisations de la société civile et des activités sociales de distributions de dons** dans les écoles et centres hospitaliers de Kpalimé.





Célébration du 8 mars 2019 à Kpalimé, pancarte de CICREDHO en main.



DAPAONG



Célébration du 8 mars 2019 à Dapaong avec les élèves.

La célébration du 8 mars s'est fondée sur des constats dans la région de Dapaong :

- Le taux élevé des violences faites aux femmes et aux filles dans la région des Savanes ;
- La sous-information des femmes et des filles de Dapaong sur le Code des personnes et de la famille (CPF), le Code pénal, le Code de l'enfant, le Code du travail et le Code électoral qui les protègent contre les discriminations et les violences basées sur le genre ;
- La résignation des femmes et des filles devant des violences, les menaces et les stéréotypes ;
- La faible représentativité des femmes/filles au sein des processus de développement et de prise de décision ;

- L'insuffisance de collaboration des associations féminines avec les instances judiciaires de Dapaong ;
- L'insuffisance d'actions de plaidoyers sur les violences basées sur le genre.

C'est pourquoi, en partenariat avec REFED/S (Réseau Femmes et Développement des Savanes), les activités ont visé la vulgarisation des textes togolais relatifs aux droits de la fille et de la femme auprès des autorités judiciaires et locales (préfets, maires, chefs cantons, policiers, délégations spéciales et chefs de services), les acteurs de la justice, les associations défendant les droits des femmes et les femmes leaders. La participation des femmes aux processus de prise de décisions est également un objectif recherché.





Conférence débat et sensibilisation lors de la célébration du 8 mars à Dapaong.



Célébration avec les autorités traditionnelles et les groupes de femmes

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR DES PUBLICATIONS

- > 1 formation présentielle
- > 4 mécanismes africains de monitoring étudiés
- > 12 mécanismes de monitoring de l'ONU étudiés
- > 1 ouvrage sur la violence et la discrimination des femmes
- > 2 fiches techniques pratiques sur les droits des femmes
- > Dizaine de cours en ligne sélectionnés

En 2019, le projet de renforcement des capacités s'est articulé sur trois axes :

1°. La formation présentielle : Elle s'est tenue en avril 2019 au siège de RADJ à Kpalimé, Togo, 25 défenseurs des droits de l'homme de 21 organisations de la société civile dont la plupart sont membres de la [Plate Forme des Organisations de la Société Civile de Kloti \(PF.OSC-K\)](#) et de la Coalition des femmes pour le développement, l'éducation et la paix (COFEDEP). La formation a porté sur les mécanismes africains et onusiens de monitoring des traités relatifs aux droits de l'homme. En dehors de la [Commission africaine des droits de l'homme et des peuples \(CADHP\)](#), du Comité africain d'experts sur le droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE) et de la [Cour africaine des droits de l'homme et des peuples](#)

([CAfDHP](#)) et l'article 34(6) du traité instituant la Cour et qui permet aux ONG de saisir l'organe de règlement des différends, les participants ont également découvert le [Mécanisme africain d'Evaluation par les Pairs \(MAEP\)](#) qui vise à améliorer la gouvernance économique, financière et sociale en Afrique. Ils ont aussi appris davantage sur l'[Agenda 2063](#) de l'Union africaine. Les modalités pratiques de la soumission des rapports alternatifs, des communications ou plaintes, des appels urgents et des lettres d'allégations à ces mécanismes ont fait l'objet de discussions détaillées. Les participants ont été encouragés à documenter leurs activités, à saisir, s'il le faut, les mécanismes de la CADHP.



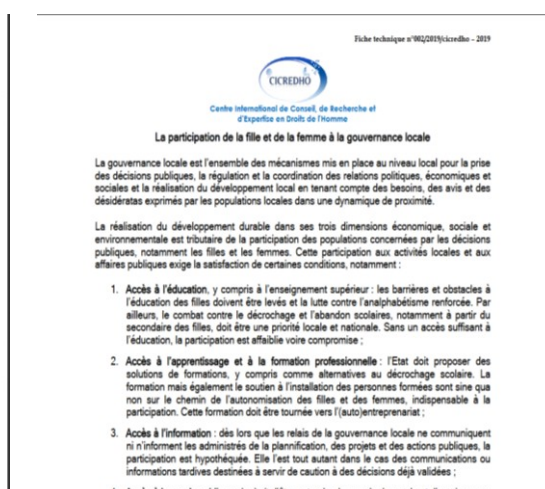
La formation sur les mécanismes des Nations Unies s'est articulée autour du Conseil des droits et des organes de traités. S'agissant du Conseil, les exposés se sont focalisés sur ses deux principaux outils que sont l'Examen périodique universel (EPU) et les procédures spéciales qui offrent plusieurs créneaux d'intervention aux ONG. En tant que « joyau de la couronne », comme le disait l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, les procédures

spéciales sont les yeux de l'ONU dans les pays, tout comme les organes de traités qui essaient de formuler, des recommandations réalistes et spécifiques sur la base d'informations de diverses sources, y compris des ONG. Les participants sont encouragés à soumettre des rapports alternatifs aux organes de traités et des informations pratiques aux détenteurs de mandats ainsi que des plaintes, des appels urgents et des lettres d'allégations à ces mécanismes.

Quant à l'EPU, la planification des évaluations des Etats permet de mieux s'organiser au niveau national pour le suivi avec des rapports de monitoring. Au regard de son fonctionnement ainsi que son intégration dans l'agenda du Conseil des droits de l'homme, l'EPU offre une multitude d'opportunités pour le suivi des

recommandations et la société civile doit peser de tout son poids dans la suivi de la mise en œuvre effective des recommandations. La formation a inspiré les participants qui ont émis le vœu d'approfondir leurs connaissances et d'engager des projets innovants de plaidoyer et de monitoring.

2°. La formation à travers des outils et des ouvrages : deux fiches techniques et un recueil de textes ont été réalisées. La [première](#) fiche est relative à la discrimination à l'égard de la fille et de la femme dans la loi et dans la pratique et la [deuxième](#) porte sur la participation de la fille et de la femme à la gouvernance locale.



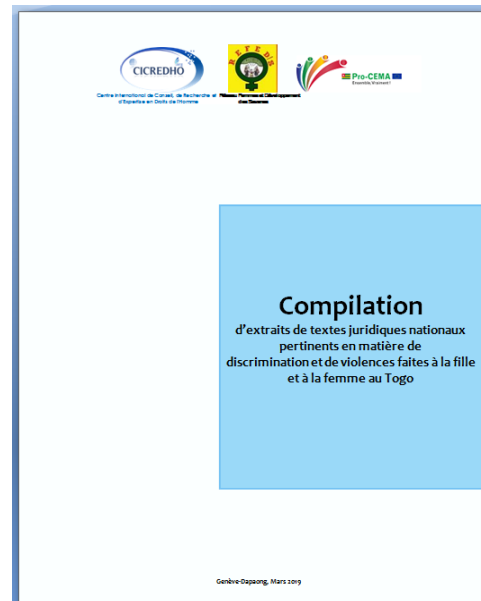
La formation à base d'ouvrages s'est accentuée avec le [Recueil de textes juridiques togolais sur l'interdiction de la discrimination et les violences de toute nature contre les filles et les femmes](#) :

Cet ouvrage est une action de suivi de la célébration de la journée du 8 mars à Dapaong, Togo. Les textes sont tirés de la Constitution, du Code pénal, du Code des personnes et de la famille, du Code foncier et domanial, du Code du travail et du Code de l'enfant. Réalisé sur demande du partenaire REFED/S qui a souhaité l'utiliser dans le renforcement des capacités des acteurs étatiques tels que les préfets, les présidents de délégations spéciales, les juges, les procureurs, les commissaires de police, les chefs cantons, les chefs de services ainsi que les acteurs de la société civile. Les autorités policières, judiciaires, politiques et académiques sont également visées pour s'imprégner davantage des textes pertinents sur la prohibition de la

discrimination et de la violence à l'égard de la fille et de la femme.

Le Recueil fait le lien entre la célébration de la journée du 8 mars et les activités de sensibilisation et de plaidoyer planifiées. Par ailleurs, l'ouvrage ambitionne d'informer et de former les services de l'Etat ayant dans leurs attributions la lutte contre les discriminations et la violence à l'égard de la fille et de la femme ainsi que les femmes elles-mêmes sur le cadre juridique pertinent. Il vise également à susciter un éveil des consciences, à favoriser le signalement et la dénonciation des violences basées sur le genre, mais également une implication et une participation plus forte aux instances de prise de décision et de développement au

niveau local. L'ouvrage est au service des défenseurs des droits de l'homme et de la femme en général qui peuvent s'en servir dans leur campagne de sensibilisation, d'information et de formation. CICREDHO s'engage volontiers à apporter son appui technique aux organisations qui souhaitent l'utiliser.



3°. La formation à travers des cours en ligne. Pour prolonger la formation présentielle, des cours disponibles en ligne ont été sélectionnés. L'objectif est de permettre aux participants d'élargir leur palette de connaissances et d'étoffer davantage leur bagage intellectuel en matière des droits de l'homme sur des thématiques variées.

4°. Les formations individualisées pour des partenaires selon leur besoin. Pour CICREDHO, la professionnalisation des actions de ses partenaires passe par une

bonne gouvernance dans la gestion des projets, la qualité des interventions et la capacité à mettre en œuvre des projets en respectant les exigences de rapportage narratif et financier. C'est pourquoi les formations personnalisées réalisées au profit d'AVPET (Association des Volontaires pour la Paix l'Environnement et le Tourisme, de SADA (Synergie d'Actions pour un Développement Approprié), et d'Echo Santé Lanmesin ont porté sur la solidité institutionnelle et opérationnelle d'une ONG.



L'horloge fleurie, Genève

MONITORING DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU TOGO

- > Comité contre la torture (CAT)
- > Comité des droits de l'homme (CCPR)
- > Monitoring du calendrier des examens du Togo

Examen du Togo par le Comité contre la torture (CAT)

Le Togo a ratifié la [Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants](#) le 18 novembre 1987. A cet titre, il doit soumettre des rapports périodiques au CAT, organe de supervision de mise en œuvre de la Convention, sur les mesures concrètes prises pour donner effet à la Convention au niveau national. L'examen a eu lieu à Genève les [26 et 29 juillet 2019](#) lors de la [67^{ème} session](#) du CAT.

En prélude à l'examen, CICREDHO a mis à la disposition des organisations de la société civile (OSC) une matrice d'informations sur le rapport national soumis par le gouvernement du Togo, les rapports alternatifs ainsi que les dates et le lieu des entretiens que les experts du Comité organisent avec les défenseurs des droits de l'homme avant l'examen. Ainsi, les OSC ont eu le privilège de discuter avec les experts, notamment ceux chargés par le Comité d'étudier en profondeur la situation du Togo.

Après l'examen, CICREDHO a publié les comptes rendus analytiques de l'examen ([CAT/C/SR.1765](#) et [CAT/C/SR.1768](#)) ainsi que les vidéos qui s'y rapportent pour permettre aux OSC n'ayant pas pu faire le déplacement de Genève de savoir ce qui s'était passé lors de l'examen. En outre, le site de CICREDHO a relayé les recommandations formulées (CAT/C/TGO/CO/3) par le Comité, compris celles sur lesquelles les experts ont particulièrement insistées à l'instar de :

- L'adoption prompte du projet de loi relatif à l'organisation judiciaire ainsi que l'avant-projet de loi portant révision du Code de procédure pénale ;

- La consécration dans le Code de procédure pénale révisée de toutes les garanties fondamentales lors de l'arrestation et de la détention ;
- La révision de tous les dossiers des détenus en détention préventive, et la libération immédiate de tous ceux qui auraient déjà passé en détention plus de temps que ne le justifierait la peine de prison maximale dont est passible l'infraction qui leur est reprochée ;
- des instructions claires aux responsables des forces de sécurité (police, gendarmerie et Service central de recherches et d'investigations criminelles) sur la prohibition absolue de la torture, sa pénalisation et le fait que les auteurs de tels actes seront poursuivis ;

CICREDHO a encouragé les OSC à tenir informé le CAT à travers des rapports de suivi des recommandations sur l'état de la mise en œuvre des recommandations, y compris celles que le Comité a identifiées comme devant faire l'objet de réponses rapides de la part de l'Etat.



Examen futur du Togo par la Comité des droits de l'homme (CCPR)

La procédure simplifiée adoptée par les organes de traités permet à l'Etat partie sous examen de baser la rédaction de son rapport périodique sur la liste de questions établie par le Comité concerné. Pour l'examen du Togo en 2020, le Comité des droits de l'homme avait établi la liste de points à traiter avant la soumission du cinquième rapport périodique du Togo (CCPR/C/TGO/QPR/5). CICREDHO a mobilisé les organisations de la société

civile pour la soumission de rapports alternatifs en diffusant la liste de questions et en rappelant les recommandations formulées en 2011 (CCPR/C/TGO/CO/4).

L'année 2019 étant l'année précédant l'examen en juin 2020 lors de la 129^{ème} session du Comité, les partenaires et l'ensemble des OSC ont été relancés avec des repères pour la soumission d'informations alternatives au CCPR.



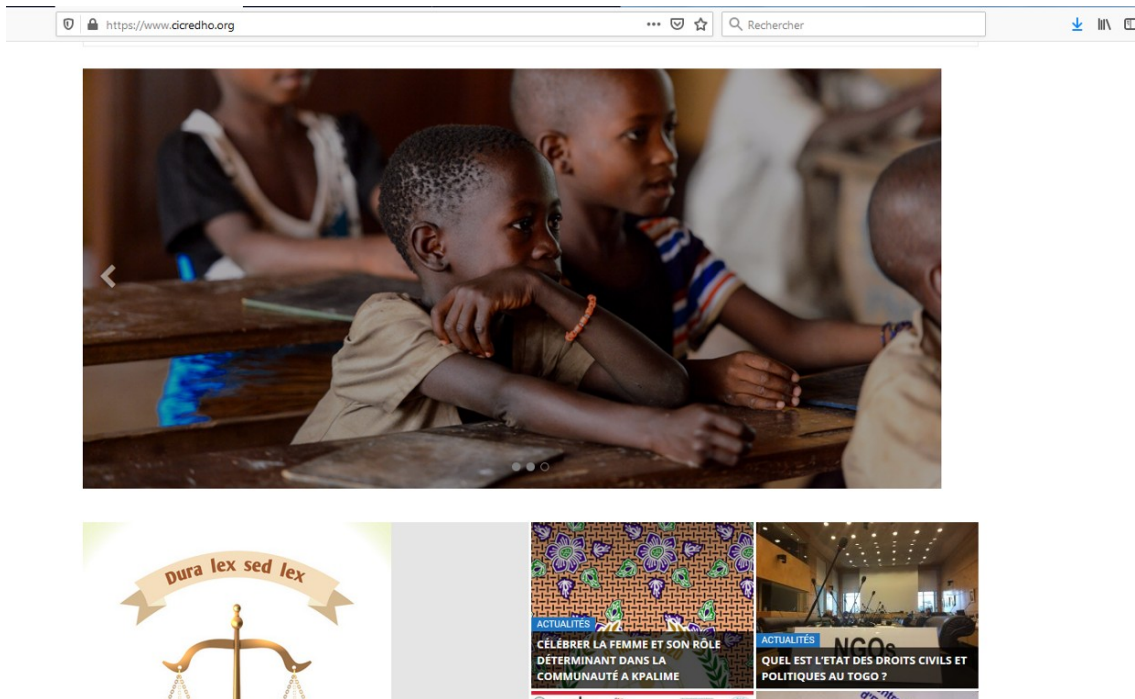
Salle d'examen des organes de traités, Palais Wilson, Genève

SITE INTERNET

De plus en plus fréquenté, le site offre un panorama complet sur l'état de l'examen de la situation des droits de l'homme au Togo par les mécanismes africains et onusiens des droits de l'homme. Tous les rapports produits par le gouvernement et les organes de monitoring sont disponibles sur le site qui informe également les

organisations de la société civile sur les délais des examens et évaluations du Togo.

Le site est aussi la tribune pour la publication des outils de formation et de plaidoyer élaborés par CICREDHO.



Page d'accueil du site internet www.cicedho.org



Palais des Nations, Genève

AGENDA DES MÉCANISMES DE SUPERVISION

- > 9 Organes des traités de l'ONU
- > 2 mécanismes africains

Mécanismes	Types de rapport	Échéances soumission par le Togo	Commentaires ou autres informations
Nations Unies			
Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)	21 ^{ème} à 24 ^{ème} rapports périodiques	1er octobre 2021, CERD/C/TGO/CO/18-19, § 40	-
Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR)	2 ^{ème} rapport périodique	31 mai 2018, E/C.12/TGO/CO/1, § 42	Non soumis
Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)	8 ^{ème} rapport périodique	Octobre 2016, CEDAW/C/TGO/CO/6-7, § 50	Non soumis
Comité des droits de l'enfant (CRC)	5 ^{ème} et 6 ^{ème} rapports périodiques	1 ^{er} septembre 2017, CRC/C/TGO/CO/3-4, § 82	Non soumis
	1 ^{er} rapport périodique PSC	1er septembre 2017, CRC/C/OPSC/TGO/CO/1, § 40	Non soumis
	Rapport initial OPAC		Non soumis
Comité contre la torture (CAT)	4 ^{ème} rapport périodique	9 août 2023 CAT/C/TGO/CO/3, § 43	Observations finales 3 ^{ème} rapport CAT/C/TGO/CO/3
Sous-comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (SPT)			Dernière visite CAT/OP/TGO/1 publié en avril 2017 et réaction du Togo CAT/OP/TGO/1/Add.1
Comité des droits des personnes handicapées (CRPD)	Rapport initial	Selon A/HRC/WG.6/26/TGO/1, § C 2), le rapport est soumis en 2016, CRPD/C/TGO/1	Soumis. Examen probable en 2022
Comité des disparitions forcées (CED)	Rapport initial	Ratification le 21 juillet 2014, deadline sept. 2016 (article 29 alinéa 1, CED)	Non soumis
Comité des droits de l'homme (CCPR)	5 ^{ème} rapport périodique CCPR/C/TGO/5	1 ^{er} avril 2015, CCPR/C/TGO/CO/4, § 24 Liste des points adoptée en 2016 CCPR/C/TGO/QPR/5	Examen à la 129 ^{ème} session, 29 juin - 24 juillet 2020
Union Africaine			
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)	6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} rapports périodiques	Attendu en 2013 , soumis en août 2017	Soumis
Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CADEDBE)	2 ^{ème} rapport périodique	Rapport attendu en 2014 (article 41 alinéa 1 b, CADEBE)	Non soumis. L'examen du rapport initial remonte à mars 2011

PARTENARIATS

- > Partenariats formalisés
- > 41 associations, ONG et coalitions d'ONG

Le partenariat se renforce avec de nouveaux membres et des projets avec les anciens membres. Au total, CICREDHO compte 41 associations et ONG partenaires.

Les partenariats sont progressivement formalisés par des conventions qui définissent les termes de la collaboration, y compris en matière de gestion financière dans le cadre des projets.

REFED/S, Dapaong, Togo

Le Réseau Femmes et Développement des Savanes (REFED/S) couvrent la partie septentrionale du Togo. Un partenariat actif est noué pour travailler sur les droits de la femme, lutter contre la violence et la discrimination à l'égard de la femme, les mariages et les grossesses précoces ainsi que la lutte contre la discrimination à l'égard des personnes avec handicap. La célébration du 8 mars et l'ouvrage réalisée sur les femmes se sont enrichis avec un engagement sur de projets communs.

AVPET, Kpalimé, Togo

AVPET poursuit sa dynamique régionale en renforçant notamment sa coopération avec le Conseil des ONG et associations de développement de la Région des Plateaux à Agou le 24 décembre 2019. Par ailleurs AVPET est le point focal dans la préfecture de Kpélé pour le compte du réseau des organisations de société civile pour le contrôle de l'action citoyenne.

SADA, Lomé, Togo

Les relations de collaboration se sont renforcées sur les techniques d'élaboration de projets en tenant compte notamment de l'impact du projet sur les bénéficiaires et la pérennité des résultats.

RADI, Kpalimé, Togo

A travers RADI, CICREDHO a accès à une multitude d'ONG actives sur différentes thématiques. La capacité de mobilisation de RADI est un atout ainsi que la confiance et les compétences que lui reconnaissent le gouvernement togolais, et les organisations internationales telles que la Délégation de l'Union européenne au Togo.

UN2AD, Kpélé, Togo

C'est une petite association villageoise qui œuvre en faveur du développement en zones rurales.

ONG Echo Santé Lanmésin, Bénin

A reçu une formation individualisée sur l'organisation, le fonctionnement, les exigences d'une ONG qui veut dynamique et responsable et suscitant de la confiance de ses partenaires. La formation a porté sur l'importance des réunions statutaires, la prise des décisions suivant un processus démocratique, l'élaboration nécessaire des rapports annuels d'activités et le bilan et comptes de pertes et profits chaque année.

BILAN FINANCIER

Rapport financier 2019

Produits	Montant	%	3'574.00
cotisations	350.00	9.8	
dons et collectes	3'220.00	90	
excédent	4.00	0.1	
Charges			3'574.00
Publications(recherche, conception, maquette, design et lat out)		40	
fiche technique sur participation locale des femmes	250.00		
fiche technique sur discrimination à l'égard de la femme	250.00		
compilation sur la violation à l'égard des femmes	950.00		
Total	1'450.00		
Appui technique et renforcement des capacités		38.2	
formations	934.00		
développement d'outils et formation	400.00		
formations individuelles par VTC	30.00		
Total	1'364.00		
Célébration du 8 mars (journée de la femme)		5.6	
appui à RADI (Kpalimé-Togo)	100.00		
appui à REFED/S (Dapaong-Togo)	100.00		
Total	200.00		
Communication et soutien aux membres		4.2	
conversations téléphoniques	45.00		
facilitations de rencontre entre partenaires	105.00		
Total	150.00		
Administration et mobilisation des ressources		12	
correspondances	40.00		
hébergement du site internet	130.00		
abonnement case postale	240.00		
Total	410.00		

Mobilisation des ressources

SOUTENEZ-NOUS

suivi budgétaire, accompagnement de leur staff ;

Votre soutien financier permet de :

- Mobiliser les **ressources nécessaires à la mise en œuvre de projets sur le terrain** ;
- Organiser des campagnes nationales sur des sujets majeurs de préoccupation comme **l'enregistrement des naissances, le droit à un environnement sain, l'accès à l'eau potable, à l'éducation et aux soins de santé de base, etc.** ;
- Former les professionnels et défenseurs des droits de l'homme** intervenants dans la protection des droits de l'homme afin de renforcer leur capacité et partant leur **professionnalisme** ;
- Aider les associations, organisations et ONG à **répondre aux critères des bailleurs de fonds** par la réalisation de leur audit financier et organisationnel, des rapports financiers et narratifs annuels, le **renforcement de leur capacité** sur l'utilisation des outils de

- Mettre à la disposition des associations, organisations et ONG des **recherches et publications de qualité** pour mieux éclairer leurs actions et mieux les orienter vers des cibles et des enjeux pertinents ;
- Renforcer les capacités des membres et des défenseurs des droits de l'homme** sur les stratégies de plaidoyer et collaboration avec les **mécanismes africains et internationaux de supervision des droits de l'homme.**

Coordonnées bancaires/postales

Bénéficiaire

CICREDHO
Route de Peney 12
1214 Vernier
Suisse

Compte postal

N° de compte: 15-207085-3
IBAN: CH31 0900 0000 1520 7085 3
BIC: POFICHBEXXX



Les bords du Lac Léman, Genève

GOVERNANCE

- > 1 Plan stratégique 2020-2022
- > Des réunions statutaires régulières
- > Processus démocratiques de prise de décisions

CICREDHO tient une assemblée générale chaque année pour faire le point sur l'organisation et le fonctionnement de l'association. Les règles de transparence gouvernent le processus de discussion, d'élaboration et de prise de décisions.

Le Bureau directeur tient périodiquement des réunions pour l'élaboration des plans d'action, le montage de projets et la formulation des réponses aux sollicitations des membres de CICREDHO.

Un **plan stratégique 2020 - 2022** a été développé. Il s'articule autour de cinq axes :

- **Renforcer les capacités des acteurs étatiques et de la société civile**
- **Créer les conditions d'un accès à l'information et aux droits des personnes vulnérables à Genève**
- **Développer le pôle des droits économiques, sociaux et culturels**
- **Poursuivre et renforcer les actions sur les droits de la fille et de la femme**
- **Renforcer davantage la gouvernance opérationnelle, financière et technique interne au service des partenaires.**





**Centre International de Conseil, de
Recherche et d'Expertise en Droits
de l'Homme**

CICREDHO
Route de Peney 12
1214 Vernier
Geneva - Suisse
Email : cicredho.geneva@gmail.com
Website: www.cicredho.org
Twitter: @cicredho